



Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 334 - NOVEMBRE 2009

EDITO

MATCH NE SERA PAS OUVERT LE DIMANCHE !

Cette année, une loi votée en force a modifié le travail du dimanche dans certains lieux. Le débat a été vif et les arguments pour ouvrir le dimanche étaient peu convaincants de la part d'un gouvernement venant de fermer les écoles le samedi matin afin que les familles se retrouvent plus longuement le week-end. Nous savons tous que le travail le dimanche est une réalité pour de nombreuses professions mais c'est **une contrainte de la vie quotidienne** et non un épanouissement.

La direction régionale de Match m'a demandé par deux courriers l'autorisation pour cinq ouvertures exceptionnelles le dimanche entre la fin novembre et décembre. J'ai demandé des précisions puisque dans le Nord le préfet avait interdit ces ouvertures. La réponse a été d'une grande arrogance et le respect de la loi m'a été présenté comme une grande avancée sociale.

J'ai donc décidé de **ne pas autoriser ces ouvertures** pour trois raisons. La première à cause de la concurrence déloyale vis-à-vis du petit commerce qui est tenu d'avoir une journée de fermeture hebdomadaire, ce que Match refuse de respecter. La deuxième est la prise en compte de l'avis des représentants du personnel, la direction régionale m'a affirmé que

leur avis serait sollicité, c'est une obligation légale, mais elle ne s'engage pas à respecter cet avis. Il est clair que le volontariat prévu par la loi aurait été **un volontariat forcé !**

La troisième est que l'urgence pour les Grenaysiens n'est pas d'avoir la possibilité de faire leurs courses le dimanche à Match pendant cinq dimanches consécutifs ! Les demandes des Grenaysiens tournent autour du chômage, du manque de ressources, **des fins de mois difficiles**. L'ouverture de Match un seul dimanche de décembre à proximité des fêtes aurait eu un caractère vraiment exceptionnel, mais l'ouverture cinq dimanches de suite est un vrai mépris des Grenaysiennes et des Grenaysiens car elle ne tient pas compte de leurs possibilités !

Il ne s'agit pas d'une guerre contre **Match qui est et restera le plus important fournisseur** de denrées alimentaires de la Mairie (CCAS, Ronny Coutteure, SEL ou CAJ). De même, dans le cadre de l'action sociale pour le personnel, la Mairie a remis des bons d'achat après avoir conventionné avec l'ensemble des commerçants de Grenay volontaires, Match compris !

Je suis persuadé que la majorité des Grenaysiens partagent cette décision et j'invite les autres à la



discussion mais diriger c'est savoir **prendre ses responsabilités**. C'est pourquoi devant la surdité du gouvernement face aux plus de 2 millions de demandes de citoyens d'un référendum sur le changement de statut de la Poste, la Municipalité continue les actions. **Passez en Mairie déposer votre carte pétition**, il y a une urne et des cartes prévues à cet effet. Plus nous serons nombreux à écrire au président de la République et plus nous aurons de chances d'être respectés !

Pour un élu, prendre ses responsabilités c'est d'abord mettre en accord ses principes et ses actions. Défendre les services publics, défendre notre République c'est vouloir faire vivre notre devise : Liberté, Egalité, Fraternité ! C'est pourquoi je n'arrive pas à comprendre que les élus de Liévin

aient adopté des tarifs différents selon l'origine géographique des élèves pour les classes de neige. Moduler les tarifs selon les ressources ou l'âge ou la fréquence a un sens et n'a pas de caractère discriminatoire, pour le reste **l'égalité de traitement est une obligation constitutionnelle !** Il est regrettable qu'un législateur aussi talentueux que Jean-Pierre Kucheida puisse l'avoir oublié.

Et l'argument des impôts locaux n'est pas recevable car à Liévin comme à Grenay, les impôts locaux payés par les habitants représentent à peine 30% des ressources de la ville. Au fait en parlant des impôts locaux, vous avez reçu votre taxe d'habitation. L'engagement de la Mairie a été tenu, **la colonne municipale affiche une baisse**, malheureusement d'autres colonnes affichent des hausses ! A la communauté d'agglomération de Lens-Liévin les besoins de financement pour 2010 sont estimés par la majorité socialiste et Verts à 10 millions d'euros, soit **une moyenne de 40 euros par personne** : les propriétaires les verront sur leurs impôts fonciers et les locataires les paieront avec des charges plus élevées. **Et si nous nous mobilisons ?**

**Le Maire,
Christian CHAMPIRE
vendredi 6 novembre**

SPORT

INNOVATION : STAGE DE JUDO DE TRÈS HAUT NIVEAU

Une manifestation sportive d'un nouveau type a fait son apparition à Grenay : pendant trois jours, à la salle Delory, une dizaine de clubs venus de toute la région ont bénéficié d'un stage intensif de judo.

Qu'ils soient minimes ou séniors, venus de Confreville-L'Orcher (près du Havre), Boulogne-sur-Mer, Wormhout, Etaples, Hesdin, Wingles, Wasquehal..., 80 judokas se sont retrouvés à Grenay pour pratiquer leur sport favori pendant minimum 4 à 5 heures par jour.

Le stage a été animé par des judokas bénévoles ceintures noires 5^{ème} et 6^{ème} dan, anciens judokas internationaux



Plus de 80 judokas sur le tapis à la salle Delory.

comme Lilian Billet.

De très haut niveau, ce type de stage qui existe depuis plusieurs années à Boulogne-

sur-Mer, est un stage de préparation nationale.

C'est la première fois qu'il est organisé à Grenay par le

club de judo, qui a bénéficié de l'aide des services techniques municipaux pour le déplacement et l'installation du matériel.

L'action a été soutenue également par le collège qui, au cours de la période de vacances, avait mis à disposition la cantine.

Les organisateurs, heureux du succès, souhaitent que l'expérience se renouvelle.

Au programme de l'association dans les mois à venir : le samedi 12 décembre, le club fêtera ses 40 ans ; en février 2010 un stage est prévu à Confreville et un autre en août 2010 à Boulogne durant 4 à 5 jours.

Rens. au **03 21 29 24 38**.

PARCOURS DU CŒUR

GRENAI, LAURÉAT DU TROPHÉE DE LA MEILLEURE PARTICIPATION RÉGIONALE

Le comité local d'organisation du "Parcours du cœur" vient d'obtenir le trophée régional de la « meilleure participation » dans la catégorie des communes de 2000 à 10 000 habitants.

Avec plus de 700 participants en 2009 et un parcours du cœur des écoles particulièrement réussi, le club « cœur et santé », la municipalité et ses services

techniques, les écoles (enseignants, élèves, parents d'élèves) sans oublier le soutien de l'Inspection départementale de l'Education Nationale sont ainsi récompensés de leurs efforts en faveur de la lutte contre la sédentarité.

Rappelons que l'édition 2010 du "Parcours du cœur" se déroulera le week-end des 23, 24 et 25 avril.



Les écoles lors du parcours sur les terrils.

FÊTE HALLOWEEN AU BÉGUINAGE

A l'occasion de la fête d'Halloween, des petits vampires, sorcières et autres monstres, accompagnés de leurs mamans, se sont rendus à l'Espace Floréal Legrand, Résidence Soleil, afin d'y rencontrer les Résidents.

En présence du maire Christian Champiré et d'Anouk Breton, maire-adjointe, ils y ont



dégusté quelques crêpes réalisées par les mamans de l'association "Mieux Vivre à Grenay".

FEUX DE JARDINS

Un arrêté municipal daté du 22 septembre 2006 stipule que « *considérant qu'il convient d'éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs et/ou la fumée, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou de tout autre déchet est interdit sur le territoire de la ville de Grenay.* »

La municipalité en appelle à votre sens civique et au respect des personnes malades des poumons.

Elle vous rappelle que la déchèterie située rue de Condé vous accueille 7 jours sur 7 de 9h à 18h du lundi au samedi et de 9h à 12h le dimanche.

Rens. au **03 21 29 01 06**.

TRAVAUX

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES TRAVAUX À LA CITÉ 11

A l'occasion des travaux réalisés à la cité 11 dans le cadre de la 14^{ème} opération de normalisation des V.R.D. (voirie et réseaux divers), une réunion publique a eu lieu au foyer Mercier.

Celle-ci s'est déroulée en présence des habitants concernés, de Christian Champiré, maire, de Patrick Mania, maire-adjoint délégué aux travaux, de Jacques Duthoit, directeur général des services, des représentants de la Direction Départementale de l'Équipement et des entreprises qui interviendront.

Lors de cette opération, les voiries des boulevards de Tahiti et Madagascar, des rues de la Nouvelle-Calédonie, de la Guadeloupe et de la Martinique seront totalement renouvelées. Les finitions des trottoirs de l'impasse du Tonkin et des rues de la Cochinchine, du Cambodge et de la Réunion sont également prévues.



Les habitants ont été attentifs aux explications données par la municipalité et ses différents partenaires.

Les voies seront agrandies avec de nouveaux trottoirs. Certaines bénéficieront d'un système de noues pour faciliter l'évacuation des eaux.

Comme déjà dans la cité 11, les rues de Nouvelle-Calédonie et Guadeloupe seront en sens unique.

Il sera à nouveau possible de circuler dans les rues de la Nouvelle Calédonie, de la Guadeloupe et de la Martinique fin décembre.

A noter qu'afin d'obliger les véhicules à ralentir, des plateaux surélevés seront installés à l'angle des boulevards de Madagascar et de Tahiti ainsi qu'à l'angle de la rue de la Martinique et du boulevard de Madagascar.

Prévu également, l'éclairage sera lui aussi revu : des mâts courbés, moins gourmands en électricité et plus efficaces seront installés.

Pendant la durée des travaux, des déviations seront mises en place pour faciliter la circulation dans la cité 11. Les travaux se poursuivront encore en faveur de la cité avec ceux du boulevard de la fosse 11 dans le cadre d'une 15^{ème} opération.

INAUGURATION

Dimanche 22 novembre à l'issue de la messe de Sainte Cécile, inauguration de l'esplanade P.J. Branley à 11h45 devant le collège.

JAVELOT

3 JOURS DE CONCOURS AVEC LES JOYEUX

Week-end chargé pour les lanceurs de javelot grenayens !

Du 23 au 25 octobre, l'Amicale des Joyeux a organisé, comme chaque année, son concours interclubs. Pour l'occasion, plus de 75 joueurs venus de toute la région ont été accueillis. Ils représentaient une vingtaine de clubs.

Ne pouvant participer à la compétition, les Joyeux ont organisé, en parallèle, un autre concours 100% grenayens.

Parmi les gagnants, nous retrouvons Jean-Claude Clerbout (1^{ère} division), José Frère (2^{ème} division),



A l'issue de la remise de prix.

Christian Stevenard (3^{ème} division), Christophe Charlet (4^{ème} division).

Les organisateurs de la manifestation se disent très satisfaits du week-end, car ils craignaient que la programmation à la même date de 2 autres concours annuels de clubs ne réduise considérablement le nombre

de joueurs.

Malgré cela, les participants ont été nombreux à répondre à l'appel, et le week-end a été un moment de sport, mais surtout de convivialité.

Pour tout renseignement concernant l'amicale des Joyeux, vous pouvez contacter le **03 21 43 15 58**.

UN CADEAU POUR LES FÊTES !



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité offre un spectacle musical et jeune public à l'ensemble des enfants de nos écoles ainsi qu'en priorité aux aîné-e-s de notre ville (60 ans et plus).

Présenté par la compagnie OZ, Grouba met en scène trois personnages énigmatiques, en décalage. Hommes-instru-

ments qui viennent jouer sur scène leurs complicités, petites farces à coup de jeux et de notes. A travers musiques et facéties, une plongée dans un univers farfelu.

Représentation pour nos aîné-e-s à l'espace culturel Ronny Coutteure, le dimanche 13 décembre à 15h. **Rés. indispensables avant le samedi 28 novembre.**

Pour le déplacement, un service de navette sera mis en place.

Rens. au service culturel au **03 21 45 69 50**.

BOURSE COMMUNALE

Elle est destinée aux élèves domiciliés à Grenay et fréquentant les établissements scolaires publics du second degré, extérieurs à la commune (à l'exception de ceux de Bully, Mazingarbe et des lycées professionnel et général H.Darras de Liévin). D'un montant de 30€, elle est destinée à l'achat de fournitures scolaires. Pour en bénéficier, un RIB et un certificat de scolarité doivent être déposés au SEL, 66 rue C. Beugnet, **avant le 31 décembre 2009.**

ASSOCIATION

« LES MAINS VERTES DU DÉSERT » : SPORTIVE, HUMANISTE ET ÉCOLOGISTE

Toute jeune association, « les mains vertes du désert » présidée par Julien Haughton, réunit des passionnés de la Renault 4 nostalgiques du Paris-Dakar. A travers cette passion pour la 4 L, ils prennent part à des événements sportifs, humanitaires et écologiques.

Cinq équipages de deux personnes se mobilisent déjà au sein de l'association. L'un d'entre eux est parti actuellement pour « l'Afri4L » en Tunisie, un autre partira en décembre pour le « Student

challenge », un raid au Maroc. En février, deux autres des membres de l'association participeront au « 4L Trophy » au Maroc.

Sur place, les bénévoles apportent leur aide de différentes façons : plantation de dattiers pour limiter l'avancée du désert, apport de fournitures scolaires et de nourriture...

Pour prendre part à ces actions, vous pouvez contacter le président au **06 18 34 03 55**.



DE RONNY



dès 10 ans
danse-cirque-vidéo
0.0
par Akysproject
vendredi 20 novembre
à 20h30
T.N. : 6€ T.R. : 3€
carte de fidélité : 4 et 2 €

dès 10 ans
théâtre

RÉSISTER, C'EST EXISTER
par la cie ZE PROD
mercredi 25 novembre à 20h30
T.N. : 6€ T.R. : 3€
carte de fidélité : 4 et 2 €



dès 9 ans
théâtre-chanson-cabaret
LES DÉPANNEURS
par le théâtre de l'Aventure
mardi 1^{er} décembre à 18h30
et mercredi 2 décembre à 20h30
T.N. : 6€ T.R. : 3€
carte de fidélité : 4 et 2 €
(au bénéfice de la cie)

dès 8 ans

musique-humour lyrique
BIZET ÉTAIT UNE FEMME
par la cie la rumeur
vendredi 4 décembre à
20h30
T.N. : 6€ T.R. : 3€
carte de fidélité : 4 et 2 €



Rens. et réservations indispensables

☎ **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA



BOURSE AUX JOUETS - organisée par l'association "Jeunes dans ma ville" en partenariat avec les jeunes du CAJ samedi 28 novembre à la salle des Fêtes de 9h à 17h - restauration sur place - Renseignements et inscriptions du mardi au vendredi de 17h à 18h auprès de Laëtitia au CAJ 14-16 rue de Lorraine ou au **03 21 45 69 99** - tarif : 3 € la table.

BELOTE - organisé par l'union sportive, un concours aura lieu le vendredi 4 décembre à la salle Carin - 6€ par joueur - mises redistribuées - ouverture des portes à 18h, début des jeux à 19h.

VOS INFOS DIVERSES

FÊTES DE FIN D'ANNÉE - la commission des personnes âgées vous informe qu'à compter du 16 décembre, les jeunes du centre d'animation jeunesse, accompagnés de leurs animateurs, passeront à votre domicile afin de vous remettre les friandises de fin d'année.

TARIF RÉGULÉ - dès à présent, le marché de l'électricité et du gaz est ouvert à la concurrence. Ne cédez pas aux démarchages commerciaux même de la part d'EDF-GDF. **PRÉFÉREZ LE TARIF RÉGULÉ** dont les prix sont fixés par l'Etat pour éviter les surprises. Faites jouer la concurrence !

PRUDENCE - des faux agents Nicollin sonnent aux portes des habitations de Grenay pour vendre de faux calendriers. **Soyez vigilants !**

HABITAT - une permanence du PACT d'Arras aura lieu le **mardi 1^{er} décembre de 14h à 15h en mairie** - elle aura pour but d'informer les habitants sur les subventions susceptibles d'être obtenues dans le cadre de l'amélioration de l'habitat.

CONCOURS DE DESSINS - organisé dans le cadre du marché de Noël, il est réservé aux enfants de 6 à 10 ans. Sur le thème de Noël, les dessins pourront être déposés les mercredis 25 novembre et 9 décembre à la salle Bigotte de 15h30 à 18h30. Préciser les nom et adresse de l'enfant. Lots à gagner.

BEAUJOLAIS - lors du marché du mardi 24 novembre, 300 bouteilles de Beaujolais nouveau seront à gagner.

JUDO - à l'occasion des 40 ans du club, les responsables aimeraient récupérer des photos anciennes et recueillir des témoignages afin de compléter l'historique de l'association. Pour tout renseignement, merci de contacter le **03 21 29 24 38**.

bouclage du prochain Regard le vendredi 20 novembre